



Cogestion du

# caribou de la toundra

## aux Territoires du Nord-Ouest

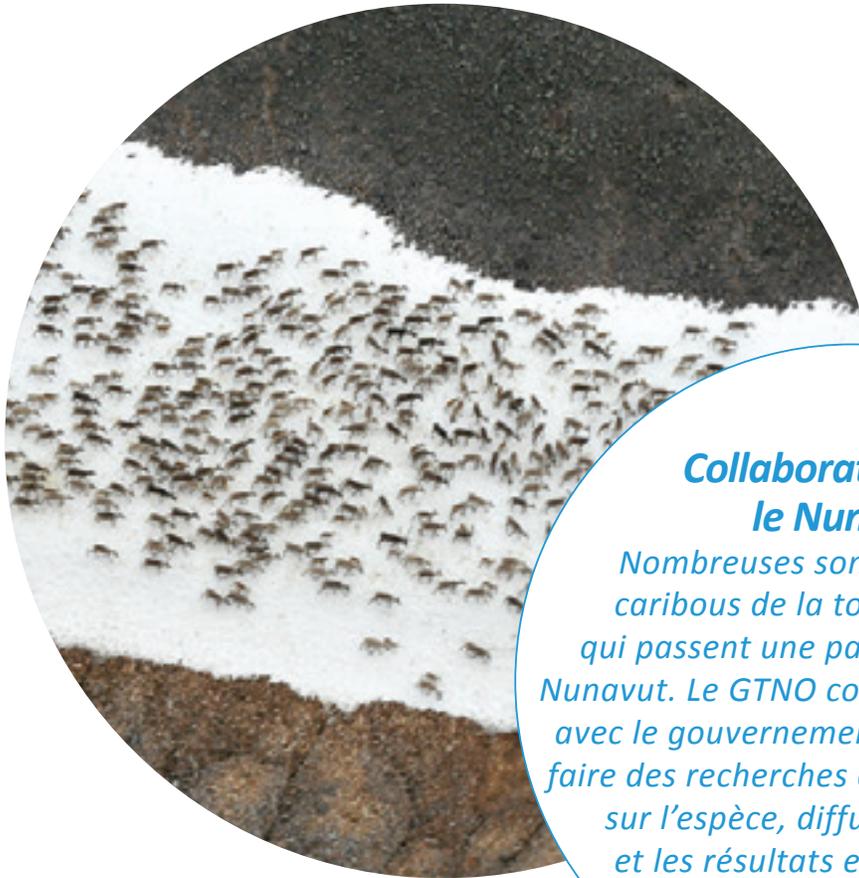
*Guide d'accompagnement de « Cogestion de la  
faune aux Territoires du Nord-Ouest »*





# TABLE DES MATIÈRES

- Conseils de cogestion et de gestion des caribous ..... 3
- Caribou de la Porcupine..... 6
- Caribou de la péninsule de Tuktoyaktuk ..... 7
- Caribou du cap Bathurst ..... 8
- Caribou de Bluenose-ouest ..... 9
- Caribou de Bluenose-est..... 10
- Caribou de Bathurst..... 11
- Caribou de Beverly..... 12
- Caribou de Qamanirjuaq ..... 13
- Caribou d’Ahiak ..... 14
- Membres des conseils de cogestion de la faune des TNO ..... 15



### **Collaboration avec le Nunavut**

*Nombreuses sont les hardes de caribous de la toundra des TNO qui passent une partie de l'année au Nunavut. Le GTNO collabore donc de près avec le gouvernement du Nunavut pour faire des recherches et de la surveillance sur l'espèce, diffuser les données et les résultats et coordonner le travail de gestion.*

# Conseils de cogestion et de gestion des caribous

Il y a neuf hardes de caribous de la toundra qui passent toute l'année ou une partie de celle-ci aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Chaque année, elles quittent leurs aires d'hivernage pour se rendre à leurs aires de mise bas, et inversement, franchissant ainsi de grandes distances. Nombre de hardes chevauchent plusieurs régions désignées, voire certaines frontières territoriales ou internationales. Toute décision sur cette espèce doit donc être prise en commun.

En 2018, le caribou de la toundra (à l'exception de la harde de la Porcupine) a été inscrit à la Liste des espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest à titre d'espèce menacée, ce qui signifie qu'une stratégie de rétablissement doit être mise en œuvre. Le gouvernement du Canada étudie actuellement l'inscription du caribou de la toundra à sa liste nationale.

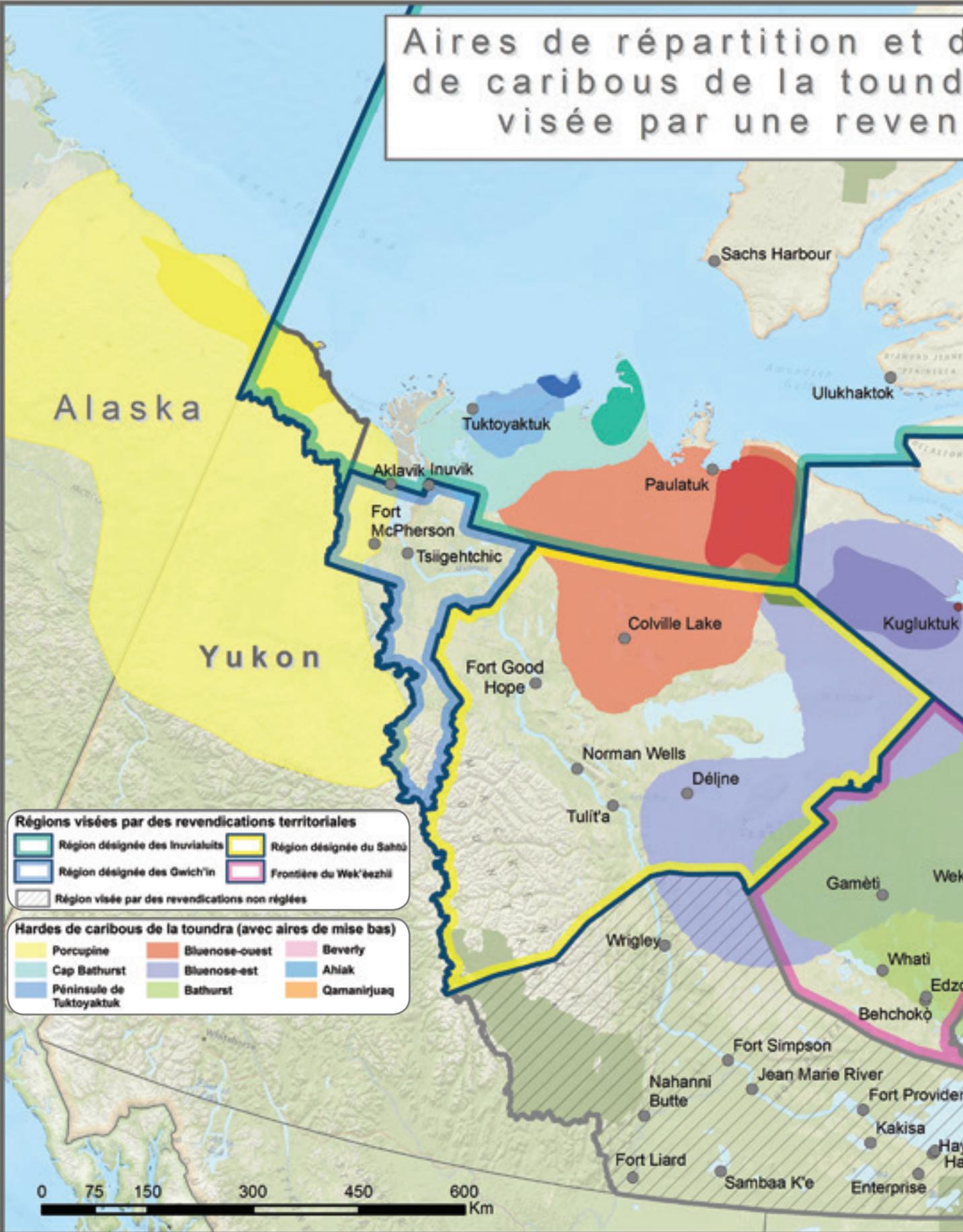
L'inscription de cette espèce à la Liste des espèces en péril conformément à la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* n'entraîne aucune interdiction ou protection systématique. Les conseils de cogestion créés en vertu des ententes sur les revendications territoriales participent tous à la prise de décisions et à la formulation de recommandations relatives à la gestion des hardes de caribou dans leur région désignée.

D'autres processus de cogestion ont également été établis pour fournir orientation et conseils aux gouvernements sur les activités humaines qui ont des répercussions sur les hardes de caribous et leur habitat. Ces processus font participer des gouvernements et organismes de provinces et territoires voisins comme le Nunavut, le Yukon, la Saskatchewan et le Manitoba.



“ En 2018, le caribou de la toundra (à l'exception de la harde de la Porcupine) a été inscrit à la Liste des espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest à titre d'espèce menacée...”

# Aires de répartition et de caribous de la toundra visée par une reven



le mise bas des hardes  
ra des TNO par région  
dication territoriale

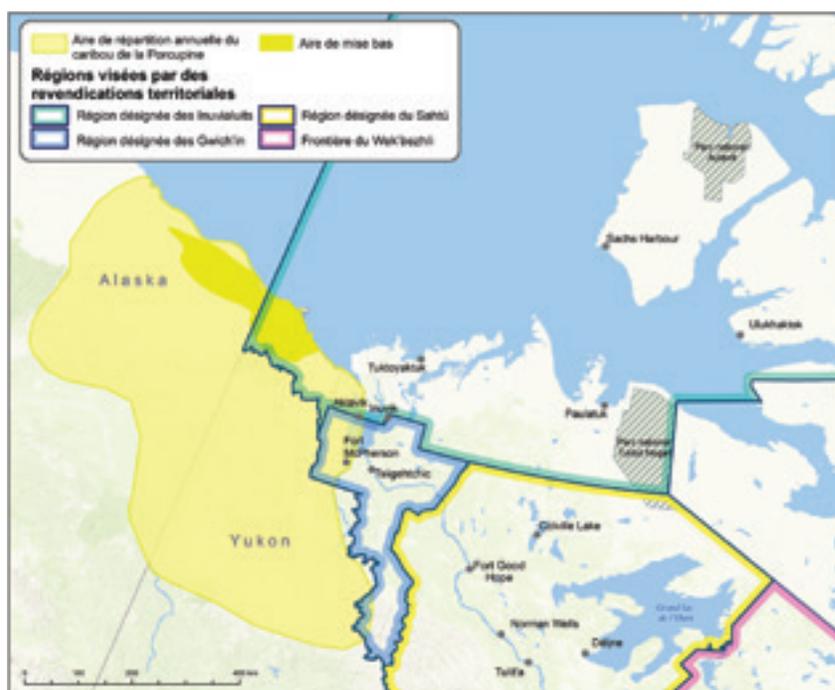


# Caribou de la Porcupine



L'aire de répartition de la harde de caribous de la Porcupine recoupe une partie du Yukon, des TNO et de l'Alaska, et son aire de mise bas est répartie entre l'Alaska et le Yukon. La harde est visée par les activités de récolte des Gwich'in et des Inuvialuits des Territoires du Nord-Ouest, mais aussi par celles des chasseurs du Yukon et de l'Alaska.

La harde est gérée par deux conseils de cogestion : le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine au Canada et le Comité international du caribou de la Porcupine.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de la Porcupine (et aire de répartition traditionnelle)

RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Aire totale	Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux parties responsables de la gestion de la harde.</li> <li>Assumer l'autorité première sur les revendications territoriales.</li> </ul>
	Comité international du caribou de la Porcupine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer des renseignements sur la harde et faire des recommandations aux organismes responsables de sa gestion quand la coopération internationale est de mise.</li> </ul>
Région désignée des Gwich'in	Office des ressources renouvelables des Gwich'in	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région désignée des Gwich'in.</li> </ul>
	Conseils gwich'in des ressources renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la participation locale aux activités de conservation, aux études sur la récolte, à la recherche et à la gestion de la faune.</li> </ul>
Région désignée des Inuvialuits	Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région ouest de l'Arctique de la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous sur le versant nord du Yukon.</li> </ul>
	Conseil inuvialuit de gestion du gibier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer les droits de récolte, les ressources renouvelables et la conservation dans la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Comités de chasseurs et de trappeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque collectivité de la région désignée des Inuvialuits a son propre comité de chasseurs et de trappeurs.</li> <li>S'occuper de certains droits de récolte et de certaines fonctions de gestion conformément à la Convention définitive des Inuvialuits.</li> </ul>

# Caribou de la péninsule de Tuktoyaktuk



L'aire de répartition de la harde de la péninsule de Tuktoyaktuk se trouve dans la région désignée des Inuvialuits. Son aire de mise bas est située dans la péninsule de Tuktoyaktuk.

Elle est visée par les activités de récolte des Inuvialuits, principalement ceux de Tuktoyaktuk et d'Inuvik.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de la péninsule de Tuktoyaktuk (et aire de répartition traditionnelle)

RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Région désignée des Inuvialuits	Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région ouest de l'Arctique de la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Conseil inuvialuit de gestion du gibier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer les droits de récolte, les ressources renouvelables et la conservation dans la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Comités de chasseurs et de trappeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque collectivité de la région désignée des Inuvialuits a son propre comité de chasseurs et de trappeurs.</li> <li>S'occuper de certains droits de récolte et de certaines fonctions de gestion conformément à la Convention définitive des Inuvialuits.</li> </ul>

# Caribou du cap Bathurst



L'aire de répartition de la harde de caribous du cap Bathurst recoupe une partie de la région désignée des Inuvialuits et de la région désignée des Gwich'in. Son aire de mise bas est située dans la péninsule du cap Bathurst.

Traditionnellement, la harde est visée par les activités de récolte des habitants d'Aklavik, d'Inuvik, de Tsiigehtchic et de Tuktoyaktuk.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous du cap Bathurst (et aire de répartition traditionnelle)

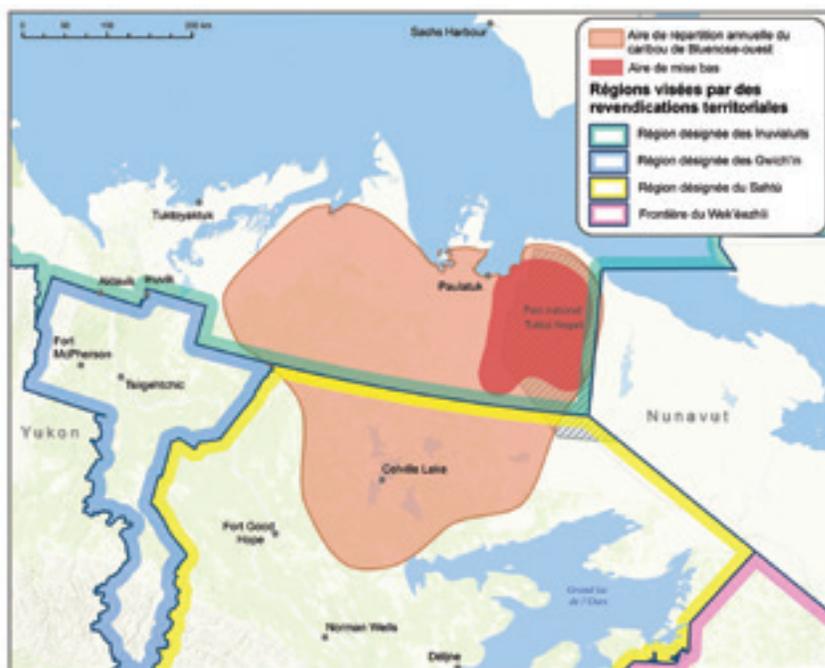
RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Région désignée des Gwich'in	Office des ressources renouvelables des Gwich'in	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région désignée des Gwich'in.</li> </ul>
	Conseils gwich'in des ressources renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la participation locale aux activités de conservation, aux études sur la récolte, à la recherche et à la gestion de la faune.</li> </ul>
Région désignée des Inuvialuits	Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région ouest de l'Arctique de la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Conseil inuvialuit de gestion du gibier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer les droits de récolte, les ressources renouvelables et la conservation dans la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Comités de chasseurs et de trappeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque collectivité de la région désignée des Inuvialuits a son propre comité de chasseurs et de trappeurs.</li> <li>S'occuper de certains droits de récolte et de certaines fonctions de gestion conformément à la Convention définitive des Inuvialuits.</li> </ul>
Toutes les régions	Comité consultatif de coopération sur la gestion de la faune	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à l'évaluation de l'état de la harde et aux mesures de conservation dans le cadre du plan « Taking Care of Caribou ».</li> <li>Créer et tenir à jour des plans d'action sur les hardes de caribous de Bluenose-est, de Bluenose-ouest et du cap Bathurst.</li> </ul>



# Caribou de Bluenose-ouest

L'aire de répartition traditionnelle de la harde de caribous de Bluenose-ouest recoupe les régions désignées du Sahtú, des Gwich'in et des Inuvialuits. Quant à l'aire de mise bas, elle est située à l'ouest du lac Bluenose, au Nunavut, dans le parc national Tuktoyaktuk.

Les caribous de la harde de Bluenose-ouest sont principalement visés par les activités de récolte des habitants de Colville Lake, de Fort Good Hope et de Norman Wells dans le Sahtú, par celles des Inuvialuits de Paulatuk et de Tuktoyaktuk, et par celles des résidents gwich'in et inuvialuits d'Inuvik.



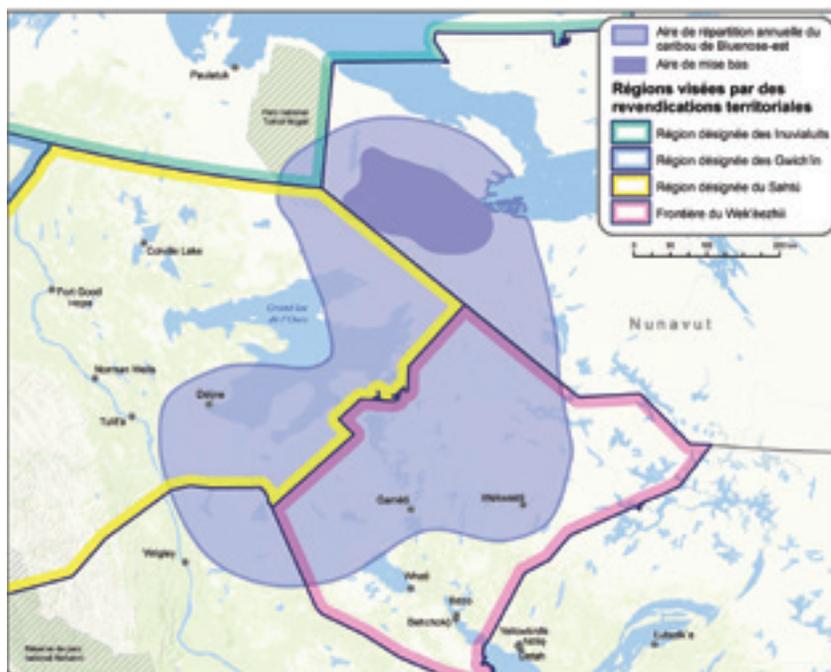
Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de Bluenose Ouest (et aire de répartition traditionnelle)

RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Région désignée du Sahtú	Office des ressources renouvelables du Sahtú	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région désignée du Sahtú.</li> </ul>
	Conseils des ressources renouvelables du Sahtú	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la participation locale aux activités de conservation, aux études sur la récolte, à la recherche et à la gestion de la faune.</li> <li>Les présidents de conseil participent aux réunions de l'Office des ressources renouvelables du Sahtú à titre de conseillers spéciaux.</li> </ul>
Région désignée des Gwich'in	Office des ressources renouvelables des Gwich'in	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région désignée des Gwich'in.</li> </ul>
	Conseils gwich'in des ressources renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la participation locale aux activités de conservation, aux études sur la récolte, à la recherche et à la gestion de la faune.</li> </ul>
Région désignée des Inuvialuits	Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région ouest de l'Arctique de la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Conseil inuvialuit de gestion du gibier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer les droits de récolte, les ressources renouvelables et la conservation dans la région désignée des Inuvialuits.</li> </ul>
	Comités de chasseurs et de trappeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque collectivité de la région désignée des Inuvialuits a son propre comité de chasseurs et de trappeurs.</li> <li>S'occuper de certains droits de récolte et de certaines fonctions de gestion conformément à la Convention définitive des Inuvialuit.</li> </ul>
	Conseil de gestion du parc national Tuktoyaktuk	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'aire de mise bas se trouve dans le parc.</li> <li>Donner des conseils sur tous les aspects de la planification, des activités et de la gestion du parc.</li> </ul>
Toutes les régions	Comité consultatif de coopération sur la gestion de la faune	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à l'évaluation de l'état de la harde et aux mesures de conservation dans le cadre du plan « Taking Care of Caribou ».</li> <li>Créer et tenir à jour des plans d'action sur les hardes de caribous de Bluenose-est, de Bluenose-ouest et du cap Bathurst.</li> </ul>

# Caribou de Bluenose-est



L'aire de répartition traditionnelle de la harde de caribous de Bluenose-est recoupe les régions désignées du Sahtú et des Tłı̨chǫ, au Nunavut, et le sud-est de la région désignée des Inuvialuits. L'aire de mise bas de la harde est située au Nunavut, à l'est du lac Bluenose. Dans le Sahtú, ce sont les habitants de Déljne qui chassent le plus les caribous de la harde de Bluenose-est. Cette harde est également de plus en plus visée par les activités de récolte des communautés tłı̨chǫ et d'autres groupes autochtones des TNO, à la suite de la réduction des récoltes de caribous de Bathurst en 2010. Au Nunavut, la harde est chassée par les habitants de Kugluktuk.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de Bluenose Est (et aire de répartition traditionnelle)

RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Région désignée des Tłı̨chǫ (Wek'èezhii)	Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région du Wek'èezhii.</li> <li>Imposer, à sa discrétion, une limite de récolte totale autorisée dans la région du Wek'èezhii.</li> </ul>
Région désignée du Sahtú	Office des ressources renouvelables du Sahtú	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région désignée du Sahtú.</li> </ul>
	Conseil des ressources renouvelables de Déljne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les chasseurs et les trappeurs de Déljne et encourager la participation locale aux activités de conservation, aux études sur la récolte et à la gestion de la faune.</li> </ul>
	Conseils des ressources renouvelables du Sahtú	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la participation locale aux activités de conservation, aux études sur la récolte, à la recherche et à la gestion de la faune.</li> <li>Les présidents de conseil participent aux réunions de l'Office des ressources renouvelables du Sahtú à titre de conseillers spéciaux.</li> </ul>
Nunavut	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil n'a aucune compétence aux TNO, mais joue un rôle essentiel dans la gestion des populations de caribous communes aux deux territoires à titre de principal mécanisme de gestion faunique dans la région du Nunavut.</li> </ul>
	Conseil régional des ressources fauniques du Kitikmeot	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer la récolte dans la région du Kitikmeot.</li> </ul>
	Association de chasseurs et de trappeurs de Kugluktuk	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'occuper de certains droits de récolte et de certaines fonctions de gestion à Kugluktuk.</li> </ul>
Toutes les régions	Comité consultatif de coopération sur la gestion de la faune	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à l'évaluation de l'état de la harde et aux mesures de conservation dans le cadre du plan « Taking Care of Caribou ».</li> <li>Créer et tenir à jour des plans d'action sur les hardes de caribous de Bluenose Est, de Bluenose Ouest et du cap Bathurst.</li> </ul>



# Caribou de Bathurst

L'aire de répartition traditionnelle de la harde de caribous de Bathurst comprend la Région des Tłı̨chǫ, et en grande partie dans des secteurs visés par des revendications territoriales non réglées. L'aire de mise bas de la harde est située au Nunavut.

Traditionnellement, la harde de caribous de Bathurst est visée par les activités de récolte des Tłı̨chǫ, des Dénés Yellowknives, des Dénés de Lutselk'e, de la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alliance des Métis du Slave Nord, ainsi que d'autres groupes autochtones des TNO, du Nunavut et de la Saskatchewan. Elle était également visée par les activités de récolte des chasseurs et des pourvoyeurs résidents jusqu'en 2010.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de Bathurst (et aire de répartition traditionnelle)

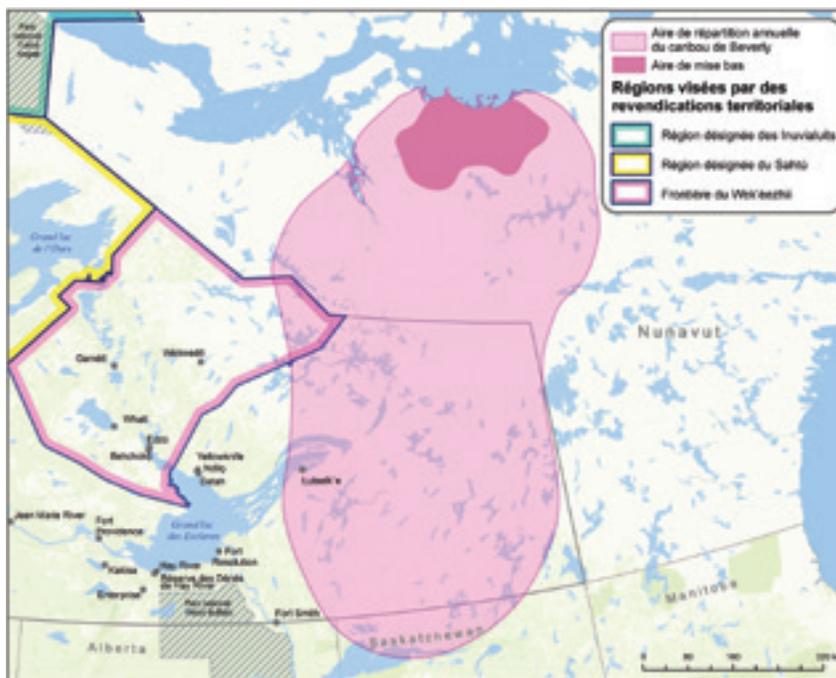
RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Région désignée des Tłı̨chǫ (Wek'èezhii)	Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région du Wek'èezhii.</li> <li>Imposer, à sa discrétion, une limite de récolte totale autorisée dans la région du Wek'èezhii.</li> </ul>
Nunavut	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil n'a aucune compétence aux TNO, mais joue un rôle essentiel dans la gestion des populations de caribous communes aux deux territoires à titre de principal mécanisme de gestion faunique dans la région désignée du Nunavut.</li> </ul>
	Conseil régional des ressources fauniques du Kitikmeot	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer la récolte dans la région du Kitikmeot.</li> </ul>
Toutes les régions	Comité consultatif sur la protection du caribou de Bathurst	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner des conseils sur la gestion de la harde de caribous de Bathurst et son habitat.</li> <li>Élaborer un nouveau plan de gestion de la harde.</li> </ul>

# Caribou de Beverly



L'aire de répartition traditionnelle de la harde de caribous de Beverly s'étend sur l'est des TNO et sur une partie de la région de Kitikmeot, au Nunavut, jusqu'à la partie occidentale du golfe de la Reine-Maud, qui est son lieu de mise bas. La harde a aussi certains secteurs de mise bas traditionnels près du lac Beverly, au Nunavut.

La harde est principalement visée par les activités de récolte des habitants des TNO, entre autres les habitants de Lutselk'e et les Tłı̄chǫ. Les TNO, le Nunavut et la Saskatchewan se partagent les responsabilités de surveillance et de gestion de la harde, avec l'aide du Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq.



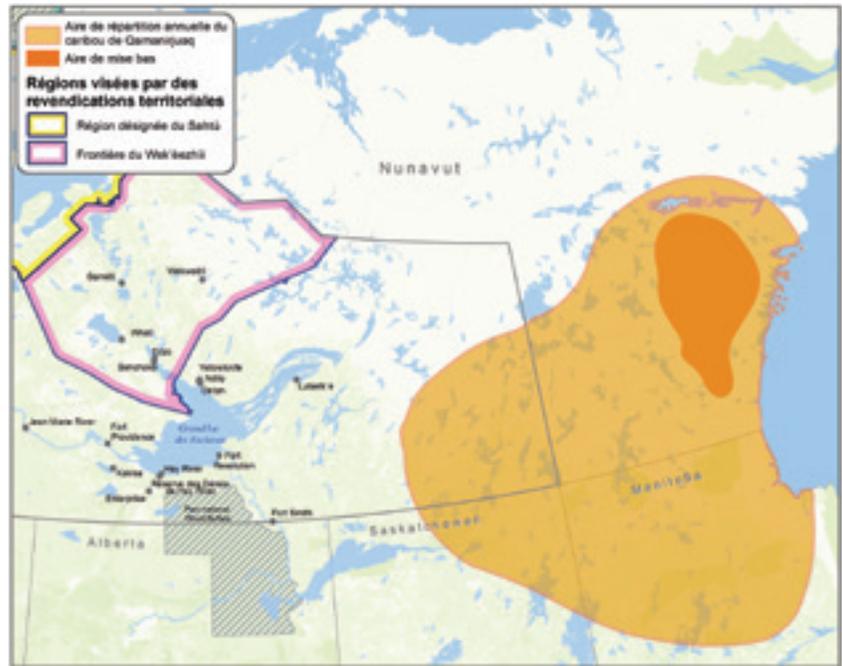
Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de Beverly (et aire de répartition traditionnelle)

RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Région désignée des Tłı̄chǫ (Wek'èezhii)	Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région du Wek'èezhii.</li> <li>Imposer, à sa discrétion, une limite de récolte totale autorisée dans la région du Wek'èezhii.</li> </ul>
Nunavut	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil n'a aucune compétence aux TNO, mais joue un rôle essentiel dans la gestion des populations de caribous communes aux deux territoires à titre de principal mécanisme de gestion faunique dans la région du Nunavut.</li> </ul>
Toutes les régions	Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formuler des recommandations et des conseils sur la récolte totale autorisée, les limites non quantitatives et les plans de gestion.</li> </ul>

# Caribou de Qamanirjuaq



L'aire de répartition traditionnelle de la harde de caribous de Qamanirjuaq chevauche deux territoires (TNO et Nunavut) et deux provinces (Saskatchewan et Manitoba). La harde met bas près du lac Qamanirjuaq, dans la région du Kivalliq, au Nunavut. Elle est généralement visée par les activités de récolte des Dénés de Lutsel K'e, de la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest, des habitants de la région du Kivalliq du Nunavut et des groupes autochtones du Nord de la Saskatchewan et du Manitoba.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous de Qamanirjuaq (et aire de répartition traditionnelle)

RÉGION	ORGANISME	ATTRIBUTIONS
Nunavut	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil n'a aucune compétence aux TNO, mais joue un rôle essentiel dans la gestion des populations de caribous communes aux deux territoires à titre de principal mécanisme de gestion faunique dans la région du Nunavut.</li> </ul>
Toutes les régions	Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formuler des recommandations et des conseils sur la récolte totale autorisée, les limites non quantitatives et les plans de gestion.</li> </ul>

# Caribou d'Ahiak



L'aire de répartition traditionnelle de la harde de caribous d'Ahiak se trouve principalement au Nunavut. Cela dit, il se peut que ces caribous soient essentiellement visés par les activités de récolte des habitants des TNO, entre autres les habitants de Lutselk'e et les Tłı̄chǫ, selon l'endroit où la harde passe l'hiver.

Les caribous d'Ahiak mettent bas près de la presqu'île Adelaide (partie ouest de la baie de la Reine-Maud), à l'est vers Kugaaruk, au Nunavut.



Régions désignées dotées d'un pouvoir de gestion concernant la harde de caribous d'Ahiak (et aire de répartition traditionnelle)

Région	Organisme	Attributions
Région désignée des Tłı̄chǫ (Wek'èezhii)	Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recommandations aux ministres responsables sur la gestion des caribous dans la région du Wek'èezhii.</li> <li>Imposer, à sa discrétion, une limite de récolte totale autorisée dans la région du Wek'èezhii.</li> </ul>
Nunavut	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil n'a aucune compétence aux TNO, mais joue un rôle essentiel dans la gestion des populations de caribous communes aux deux territoires à titre de principal mécanisme de gestion faunique dans la région du Nunavut.</li> </ul>

# Membres du Conseil de cogestion de la faune des TNO

## CONSEILS DE RESSOURCES RENOUVELABLES

### Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii

- Huit membres : quatre représentants du gouvernement ṯichq̱, deux représentants du gouvernement du Canada et deux représentants du GTNO. Le président est nommé par l'Office.

### Office des ressources renouvelables du Sahtú

- Six membres : un représentant pour chacun des trois districts de la région du Sahtú (Déljine, Tulít'a et K'asho Got'jne), un représentant du GTNO, un représentant du Service canadien de la faune et un représentant de Pêches et Océans Canada. Le président est nommé par l'Office.

### Office des ressources renouvelables des Gwich'in

- Six membres : trois nommés par le Conseil tribal des Gwich'in et trois nommés par le GTNO. Le président est nommé par l'Office et doit être résident de la région désignée des Gwich'in.

### Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)

- Six membres, y compris trois membres nommés par le Conseil inuvialuit de gestion du gibier et trois membres nommés par les gouvernements (un par le gouvernement du Canada, deux par le GTNO). Le président est nommé par le GTNO, avec le consentement du Conseil inuvialuit de gestion du gibier et Environnement et Changement climatique Canada.

## COMITÉS CONSULTATIFS, CONSEILS ET COMITÉS

### Comité consultatif de coopération sur la gestion de la faune

Le Comité est composé de représentants des six entités de gestion de la faune suivantes :

- Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO);
- Office des ressources renouvelables des Gwich'in;
- Office des ressources renouvelables du Sahtú;
- Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii;
- Conseil régional des ressources fauniques du Kitikmeot;
- Conseil de gestion du parc national Tuktu Nogait.

### Comité consultatif sur le caribou de Bathurst

Le Comité compte un représentant de chacune des entités suivantes :

- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
- Gouvernement du Nunavut;
- Gouvernement ṯichq̱;
- Office des ressources renouvelables du Wek'èezhii;
- Première Nation des Dénés Yellowknives;
- Première Nation des Dénés de Lutsel K'e;
- Première Nation de Deninu Ku'e;
- Première Nation de Salt River;
- Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest;
- Alliance des Métis du Slave Nord;
- Athabasca Denesuline Ne Ne Land Corporation;
- Nunavut Tunngavik inc.;
- Association des chasseurs et trappeurs de Burnside (Bathurst Inlet);

### **Conseil inuvialuit de gestion du gibier**

Le Conseil compte un président élu par les Inuvialuits ainsi que six membres, c'est-à-dire un représentant de chacune des collectivités inuvialuites :

- Comité des chasseurs et trappeurs d'Aklavik;
- Comité des chasseurs et trappeurs d'Inuvik;
- Comité des chasseurs et trappeurs d'Olokhaktomiut;
- Comité des chasseurs et trappeurs de Paulatuk;
- Comité des chasseurs et trappeurs de Sachs Harbour;
- Comité des chasseurs et trappeurs de Tuktoyaktuk.

### **Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine**

Le Conseil compte un président et huit membres nommés par les entités suivantes :

- Conseil tribal des Gwich'in;
- Na-cho Nyäk Dün;
- Vuntut Gwitchin;
- Tr'ondëk Hwëch'in;
- Conseil inuvialuit de gestion du gibier;
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
- Gouvernement du Yukon;
- Gouvernement du Canada.

### **Comité international du caribou de la Porcupine**

Le Comité compte quatre membres du Canada et quatre membres des États-Unis. Les membres du Canada sont des représentants du gouvernement canadien, du gouvernement du Yukon et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et le président du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine.

### **Conseil de gestion du parc national Tuktut Nogait**

Le Conseil compte un président, nommé conjointement par le Conseil inuvialuit de gestion du gibier et le ministre responsable de Parcs Canada, et quatre membres nommés :

- Un membre nommé par la Société régionale inuvialuite sur recommandation de la Société communautaire de Paulatuk;
- Un membre nommé par le Conseil inuvialuit de gestion du gibier sur recommandation du Comité des chasseurs et trappeurs de Paulatuk;
- Deux membres nommés par le ministre responsable de Parcs Canada, dont un sur recommandation du GTNO.

### **Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq**

Le Conseil compte 13 membres :

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, gouvernement du Canada;
- Conservation et Gestion des ressources hydriques, gouvernement du Manitoba;
- Environnement, gouvernement de la Saskatchewan;
- Environnement et Ressources naturelles, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
- Environnement, gouvernement du Nunavut;
- Deux résidents des collectivités du Nord du Manitoba;
- Deux résidents des collectivités du Nord de la Saskatchewan;
- Un membre de la Première Nation des Dénés de Lutsel K'e;
- Un membre de la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest;
- Deux résidents des collectivités de la région du Kivalliq du Nunavut.





Cogestion du  
**caribou**  
de la toundra

aux Territoires du Nord-Ouest

Pour plus d'information :

[www.enr.gov.nt.ca/fr](http://www.enr.gov.nt.ca/fr)

Tél. : 867-767-9055